



Quel recours pour dommages suite à travaux dans un appartement ?

Par **Tellou**, le **05/07/2010** à **12:54**

Bonjour,

Un électricien est intervenu chez moi pour refaire l'électricité à neuf.
Il n'a pas protégé le parquet malgré mes consignes répétées et l'a donc abimé.

Suis-je en droit d'exiger de sa part une remise en état du parquet (ponçage / vitrification)?

Quelle est la marche à suivre?

Une simple LRAR suffit-elle?

Merci pour votre aide, cordialement.